



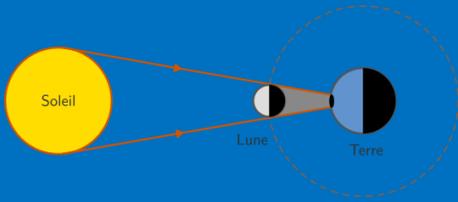
## Actualités du SEVF...

**RETOUR  
A LA NORMALE...**

Après plusieurs mois d'absence, voici le **retour de votre bulletin mensuel d'informations**. Cette absence, vous vous en doutez bien, a été due au fait que la négociation nationale a pris beaucoup de temps et d'énergie depuis le début de la présente année scolaire. **Le SEVF fait actuellement de son mieux pour reprendre les « affaires régulières » qu'il doit traiter en temps « normal ».**

Au niveau des **dernières actualités** depuis le début de l'année 2024, l'éducation a fait beaucoup parler d'elle. Naturellement, les résultats des **votes des assemblées générales** de tous les syndicats concernant les **propositions de règlements sectorielle et intersectorielle** ont créé beaucoup d'intérêt au niveau provincial. Et le gouvernement caquiste en a rajouté une « couche » avec sa conférence de presse dimanche dernier. Le **plan de rattrapage ministériel**, en lien avec les journées de classe perdues par les élèves à cause de la grève, a aussi pris beaucoup d'espace dans les médias et les milieux scolaires. Mis à part ces sujets, plusieurs autres ont été abordés, notamment : les **formations accélérées en formation professionnelle** (construction ou préposées aux soins à domicile), **manque de personnel et immigration**, **violence ou agression sexuelle** (et les syndicats qui doivent ou non défendre leurs membres), **l'éclipse solaire du 8 avril 2024** (voir le point ci-dessous à ce sujet), etc. Bref, les sujets d'intérêt ne manquent pas en ce qui concerne notre secteur de travail!

## Éclipse solaire du 8 avril 2024



Suite à un **sondage auprès de ses membres**, le SEVF a fait des représentations auprès de notre centre de services scolaire (CSS) pour signifier le point de vue du personnel enseignant concernant le déroulement de cette journée du 8 avril prochain. Une **très forte majorité (plus de 80%) de nos membres ne souhaitent pas être en présence d'élèves pendant l'éclipse solaire**. Moins de 20% voulaient le statu quo pour l'horaire de cette journée.

Or, malgré les représentations du SEVF faites tant auprès des Services éducatifs que des Ressources humaines, **notre employeur a décidé que le 8 avril prochain serait une journée de classe « normale » (horaire régulier)**. Le CSS attendait tout de même des consignes ministérielles au cas où... mais, jusqu'à maintenant, les seules sorties publiques du Ministre Drainville en lien avec cet événement rarissime au Québec ont été à l'effet qu'il n'y aurait pas de consignes malgré une « faible » invitation aux écoles de modifier leur horaire de la journée.

## Négociation nationale



Actuellement, nous sommes toujours **en attente pour les résultats du vote** de toutes les organisations du Front commun **concernant le projet de règlement intersectoriel** (salaire, retraite, droits parentaux, etc.). Pour ce qui est de notre Centrale, la CSQ, les représentants du SEVF seront en Conseil général de négociation le 21 février prochain en soirée. Dès que les informations à ce sujet pourront être officialisées, le SEVF vous les fournira.

Pour ce qui est du **niveau sectoriel** (conditions de travail du personnel enseignant seulement), notre Fédération, la FSE-CSQ, a dévoilé le 14 février dernier que **la proposition de règlement avait été adoptée par la majorité de ses membres** (59,5% en faveur).

Rappelons ici que, pour avoir une **nouvelle convention collective nationale, il faut que les deux propositions de règlement (sectorielle et intersectorielle) soient acceptées**. Advenant le cas où l'une ou l'autre des organisations syndicales n'acceptaient pas l'une des propositions, il faudrait des discussions sérieuses au niveau national. Discussions auxquelles les représentants du SEVF participeraient et à propos desquelles vous seriez tenus au courant dans les plus brefs délais.

Peu importe le résultat de la négociation nationale, **tôt ou tard, un bilan sera effectué pour avoir votre opinion sur les manières de faire pendant cette négociation**. Que ce soit au niveau de la tenue des assemblées générales, de la

mobilisation (dont la manière d'effectuer les séquences de grève), tout sera sur la table pour que vous puissiez émettre votre opinion.

Pour la suite de l'actuelle négociation, dès que les propositions de règlement seront adoptées, **l'écriture des textes de la convention collective** sera enclenchée. Et, déjà, il faut prévoir avec l'employeur quelles seraient **les parties de la convention qui pourraient s'appliquer pour la rentrée scolaire 2024-2025**.

## **P**lan de rattrapage ministériel

Dernièrement, le ministre Drainville annonçait un **plan de rattrapage** qu'il considérait comme la **réponse aux besoins des élèves avec des difficultés suite aux journées de classes manquées à cause de la grève**. Selon les annonces faites par le Ministre, il s'agit de pouvoir effectuer plus d'accompagnement, de tutorat ou des activités éducatives spécialisées pour élèves à risque et EHDAA. Au niveau de la Formation professionnelle et de l'Éducation des adultes, on parle plutôt de soutien à la persévérance. Dans tous les milieux, des consultations devaient se tenir auprès du personnel pour analyser les besoins.

Toute mesure en lien avec ce plan de rattrapage doit être effectuée **sur une base volontaire par le personnel**. Et, pour notre CSS seulement, un budget de 2,1 M\$ est octroyé jusqu'en juin 2024 et plus de 600 000\$ sont accordées pour les mesures pouvant se tenir pendant l'été prochain. Tout cet argent étant réparti entre les divers établissements.

C'est toujours en lien avec ce plan que notre Fédération, la FSE-CSQ, a dû faire des représentations au sujet des **horaires modifiés pour les examens ministériels**, car le Ministère n'avait préalablement pas tenu compte du vécu des milieux lors d'une première annonce publique.

## **R**etraite



Le vendredi 16 février dernier, un courriel a été envoyé à tous les membres du SEVF ayant 50 ans et plus. Ce courriel donnait toutes les informations concernant **le programme de mise à la retraite de façon progressive**. Pourquoi les 50 ans et plus? Parce que, lorsque nous commençons un programme de retraite progressive, nous devons être éligibles pour notre prise de retraite dans les 5 prochaines années.

**Date importante à retenir :** pour les membres du SEVF intéressés à la retraite progressive, il faut **remplir le formulaire de demande et signer son pourcentage de**

**congé pour 2024-2025 avant le 1<sup>er</sup> avril prochain (2024).** Et pour toutes les autres informations concernant ce sujet, lire attentivement le courriel envoyé.

En ce qui concerne **les prises de retraites** en tant que telles, il est fortement suggéré de **faire la demande de rente avant la fin du mois d'avril...** pour éviter des retards de paiement. Pour prendre rendez-vous concernant votre n'importe quel élément autour de la retraite, écrivez un courriel au [stephanb@sevf.ca](mailto:stephanb@sevf.ca).

## Révision des prévisions

budgétaires du SEVF 2023-2024

2324-CD-021

Lors du Conseil de délégués du 13 février dernier, la révision des prévisions budgétaires du SEVF pour l'année scolaire 2023-2024 a été adoptée. L'objectif de cet exercice est entre autres de regarder plus attentivement où le SEVF en est rendu dans ses revenus et ses dépenses (au niveau de tous les divers postes budgétaires) et d'ajuster les montants prévus, au besoin.

Les **principaux ajustements faits** concernent le **Fonds de résistance du SEVF** puisque c'est ce Fonds (de 420 000\$) qui est utilisé pour la compensation monétaire reliée aux journées de grève faites par tous les membres. Aussi, une appropriation d'une somme d'argent importante a été effectuée au **Fonds général d'administration** (350 000\$) en lien avec le **congé partiel de cotisations syndicales** (qui est actuellement en cours pour toutes et tous).

Pour prendre la mesure de tous les autres ajustements qui ont été faits, vous pouvez demander à la personne déléguée de votre établissement. Elle a le document en sa possession!

## Santé et sécurité au travail

2324-CD-023



Notre représentant en santé et sécurité au travail, monsieur Charles-William Lesage (enseignant en électricité), a fait une présentation lors du dernier CD de février. Les sujets notamment discutés avec les personnes déléguées : **procédures en cas d'accidents, avancement de divers dossiers, exemples d'interventions des responsables en santé et sécurité au travail.**

En présentant ces sujets, monsieur Lesage a annoncé la mise sur pied d'un sous-comité sur la violence dans les écoles (malheureusement une question de plus en plus pertinente dans nos milieux de travail). Pour plus de détails sur cette présentation au CD, n'hésitez pas à consulter aussi le document entre les mains de vos personnes déléguées.

## S Services complémentaires – Enjeux pour notre CSS

Le 5 février dernier, le personnel enseignant libéré au centre administratif du SEVF était convoqué à une rencontre au centre de services scolaire pour une présentation concernant **les enjeux au niveau des services complémentaires pour le secteur des jeunes**. Cette convocation était faite de manière conjointe par les Services éducatifs et les Ressources humaines de notre CSS et, du même coup, le personnel de soutien et les professionnel-le-s étaient convoqués.

Selon la présentation faite par notre CSS, nous nous dirigerions vers une **nouvelle organisation des services complémentaires** ayant comme **objectif de répondre aux besoins des élèves par le soutien au personnel enseignant**.

Les personnes déléguées ont eu droit à un résumé verbal de cette rencontre du 5 février présentant ce nouveau modèle des services complémentaires qui serait mis en place dès l'année scolaire 2024-2025. Il s'agit notamment d'un modèle accordant une importance particulière à l'enjeu suivant pour le CSS : **l'attraction du personnel de soutien dans nos établissements**. Bien que le SEVF puisse comprendre cet enjeu d'attraction pour nos collègues du soutien, il faudra tout de même demeurer très vigilant au cours des prochains jours pour **que le nouveau modèle des services complémentaires ne vienne pas alourdir de la tâche du personnel enseignant en ce qui concerne l'aide à apporter aux élèves ayant des besoins particuliers**.

Les représentations du SEVF auprès du CSS se feront dans un **délai hyper serré** puisque **tout devrait être convenu avant la fin de la présente année scolaire** (application pour l'an prochain alors que la première présentation du nouveau modèle a été faite par notre CSS, rappelons-le, le 5 février!). D'ailleurs, le SEVF a déjà signifié à l'employeur que ses **délais de consultation étaient trop courts** et qu'il fallait surtout **avoir un espace pour discuter de la nouvelle proposition mise sur la table concernant un sujet aussi important**.

# 1, 2, 3... GO !

<b>13 mars 2024</b>	<b>Conseil de déléguéEs (en mode virtuel)</b>
<b>21 mars 2024</b>	<b>« 5 à 7 » du Salon du livre de Trois-Rivières</b> <i>(plus d'informations par courriel ou Facebook bientôt!)</i>
<b>9 avril 2024</b>	<b>Conseil de déléguéEs</b>